

ALBUSSAC

1er semestre 2022

Bulletin municipal



Dans ce numéro

Le mot du maire	2
Démarches d'urbanisme	3
Entretien du cimetière .	3
Etat civil 2021	4
Généalogie	5
Listes électorales	6
GEMAPI	7
Travaux et projets	8
Tarifs 2022	9
Civisme	10
Le mot des associations	11



Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil..., ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat :

mairie.albussac@wanadoo.fr ou mairie.albussac@orange.fr

Le mot du maire

Chères albussacoises,
chers albussacois,

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse, personnellement ainsi qu'au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux les plus sincères et chaleureux. Que 2022 vous apporte joie, bonheur, prospérité et surtout une très bonne santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches. Encore une année compliquée qui se termine ; impossible de savoir quand nous pourrons sortir de cette crise sanitaire mais gardons le moral et surtout soyons prudents !

Vous trouverez dans ce bulletin le détail financier des principaux travaux mais en voici les grandes lignes. Pour la voirie, encore 143.930 euros d'investis cette année sur nos routes grâce à l'aide de l'État et du Département ! Puis, nous avons enlever l'énorme haie difficile à entretenir au jardin public pour la remplacer par une clôture occultante.

La réflexion sur les travaux garderie-école va devoir s'accélérer au vu de l'état de la toiture de l'ancienne salle des fêtes. Pour cela, nous avons pris l'attache d'un nouveau bureau d'étude (Bureau Dejante). Les travaux dans la partie Mairie, eux, vont débuter dans le 2ème semestre 2022.

J'ouvre une parenthèse - **importante** - à propos des animaux errants ; malgré plusieurs

messages diffusés dans nos bulletins municipaux successifs, des crottes arrivent toujours sous nos souliers un peu partout dans le bourg... Certains pensent qu'en laissant sortir leur chien la nuit, nous ne le voyons pas ! Une solution - **couteuse** - serait d'adhérer à la fourrière pour faire embarquer ces « vagabonds », mais je trouve particulièrement ennuyeux que tout le monde paye pour 2 ou 3 propriétaires laxistes et/ou irrespectueux. Pourtant, c'est bien ce qu'il risque d'arriver si cette situation perdure et ces mêmes propriétaires devront se rendre à la fourrière pour récupérer leur animal ! Je ferme la parenthèse.

Ensuite, nous souhaitons aussi organiser une réunion publique pour échanger avec vous sur divers sujets importants (eau potable, ordures ménagères...) ; nous le ferons dès que cela sera possible sans faire prendre de risque à personne (situation sanitaire liée à la Covid 19).

Pour ce qui est de l'actualité, une personne centrale de notre école a fait valoir ses droits à la retraite bien méritée au 31 décembre : c'est bien entendu Bernadette ! Un nouveau cantinier, Frédéric Schmitt qui est cuisinier dans les écoles de la commune de Clermont Ferrand, va venir la remplacer : il prendra son poste à la cantine et à la garderie le lundi 17 janvier. Bienvenue à lui et, surtout, un très très grand merci à notre



chère Bernadette... puisque c'est elle qui « fait du rab » en attendant l'arrivée du petit nouveau.

J'en profite pour remercier tous les agents communaux (Isabelle, Sylvie, Raymond, Agnès, Frank, Murielle et Karen) pour leur travail, leur dévouement et leur investissement ! C'est bien eux les piliers de notre commune ; nous, les élus, ne faisons que passer.

Une autre actualité pour notre commune : le changement de propriétaires pour notre épicerie ; Natacha et Stéphane ont laissé les clés à Frédéric et Damien au début du mois de décembre. Bienvenue aux nouveaux épiciers !

Sébastien Meilhac

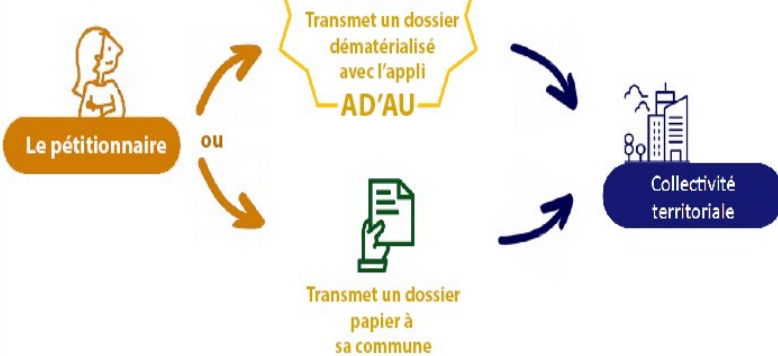
Dématérialisation de vos démarches d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Des dossiers dématérialisés transmis par les pétitionnaires

Démarche en ligne plus simple, plus rapide
7/7 - 24h/24 depuis chez vous
Suivre l'avancement du dossier
Gain de temps

Traitement de votre demande optimisé
Des services plus efficaces et connectés
Des agents à votre écoute
Échanges simplifiés



Le service d'assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme (AD'AU) (Service en ligne)

Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Vous pouvez télétransmettre le dossier. Le lien est disponible sur la site : <https://www.service-public.fr/>

Cimetière

Une action de gérance environnementale du cimetière communal est indispensable.

Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droit d'effectuer l'entretien de leur sépulture. Comme stipulé dans le **Règlement Général de la Police du cimetière de la Mairie d'Albussac au titre III—article 23** : « Tous les terrains concédés devront être entretenus par les concessionnaires, en état de propreté, les monuments funéraires seront par eux maintenus en bon état de conservation et de solidité, toute pierre tumulaire tombée ou brisée devra être relevée et remise en bon état dans le délai d'un mois. »

En cas d'urgence ou de péril imminent, il pourra être procédé d'office à l'exécution des mesures mentionnées ci-dessus par les soins de la municipalité aux frais des concessionnaires, sans préjudice, éventuellement de la reprise par la commune, des concessions perpétuelles et centenaires laissées à l'abandon, conformément à l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté). Des concessions sont visiblement abandonnées (pour lesquelles il n'y a pas de contact avec les familles).

Par cette action de civisme, nous voulons maintenir un cimetière agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Rappel : La loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne que, depuis le 1er janvier 2017, « Il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et des voiries relevant de leur domaine public ou privé. » L253-7.



Etat civil 2021

Naissances

ANDRE Victor Pierre Rémi, Moulin de Teillol
 LAURENSOU Simon Georges, Bros-Haut
 TOIRE Jean Philippe Thierry, Jassat



Mariages

HAMBARDZUMYAN Armen -
 ALBUISSON Claire Sylvie
 MAISONNEUVE Mélanie -
 HILAIRE Julien



Décès



BOILON Raymonde Jeanne Marcelle veuve LHERBEIL, La Commanderie
 DELAVAL Lyanna Ophélie Marie, Les Quatre Routes
 DELAVAL Robert Fernand, Les Quatre Routes
 FRENZEL veuve LEYMARIE Denise, Aubiat
 GARROUX Bernard, Les Quatre Routes
 LEYMARIE Louis Fernand, Aubiat
 PEYROUX Gilbert Armand, Bros-Haut
 POUYADE Georges, Laumont
 VALLAT Marie Rose veuve TEIL, Roussanne

Population

Au cours de l'année 2021, les nouveaux arrivants sur la commune d'Albussac sont au nombre de 42 (résidences principale et secondaire confondues).

Depuis le recensement de la population effectué en 2012, le nombre d'albussacoises et d'albussacois est passé de 686 à 747 au 1er janvier 2022 avec une progression constante chaque année.



Recherches généalogiques

Naissances 1921

ARDAILLOU Alfred Mathurin, Les Quatre Routes
 BARBAZANGE René, Les Quatre Routes
 BOURDET Marie Louise, Lafage
 BRAY Marie Louise, le Bourg
 CHASTRUSSE Mathilde Antonine, Madelbos
 CONSTANTIN Yvonne, Laumont
 DANCIE Marie Antoinette, Le Bourg
 FAGE René Antoine, Bedaine
 FAURE Pierre Louis Marcel, Prézat
 FOIX Antoine Félix, Chastrusse
 GERNOLLE Simone Joséphine Julia, Les Quatre Routes
 LATOUCHE Jeanne, Chantarel

LESCURE Albert, Roussanne
 LEYMARIE Jean Marie Louis, Prézat
 MAISONNEUVE André Mathurin, La Commanderie
 MARTON Marie Louise, Chantarel
 PLAT Anne Marie Andréa, Chantarel
 QUEYREL Joseph François Marie, Le Bourg
 QUEYREL Marie Jeanne, Le Bourg
 SALESSE Jeanne, Bros-Haut
 SIREYX Jeanne Julia, La Salesse
 SERRUCH Odette Maria, Roche de Vic
 TREMOUILLE Robert Jean Cyprien, Malbuisson
 VALLAT Marcelle, Roussanne

Mariages 1971

BOUGNOL Marc Louis - DEFOSSÉ Marie-Françoise Lazarette
 BREUIL Jean-Jacques Antoine Louis - CHASTRUSSE Eliane Marie
 DAUMAS Paul Raymond - BOUAL Monique
 TEIL Claude Jean Pierre - PEYRON Liliane Marie
 VÉNÉZIAN Jean-Claude - CROISÉ Marie Madeleine



Décès 1971

EYRIGNAC veuve FOIX Marie, Chastrusse
 LAPLACE François, Bois des Porcs
 MONDON veuve ROUSSANNE Yvonne, Les Bouteilles
 PLANCHE veuve PERGNE Jeanne Joséphine, Prézat
 PORTE épouse LAURENSOU Amélie, Prézat
 QUEUIL Mathurin, Aubiat

ROUSSANNE Jean-Baptiste, Les Bouteilles
 SOUSTRE veuve BEAUVÉRIE Joanna, Lestrade
 TEIL veuve DUPUY Marie, Roche de Vic
 THEIL veuve FAURE Maria, Prézat
 VERDIER Louis, Aubiat
 VIALETTE Alfred, Aubiat

Inscription listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU). Depuis le 1er janvier 2019, toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin.

Pour l'élection présidentielle **des 10 et 24 avril 2022**, ce délai est fixé au **4 mars 2022**.

Au moment de sa demande d'inscription (en mairie ou en ligne sur service-public.fr), la personne devra fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile réel ou de résidence de plus de 6 mois dans la commune (ou un justificatif de qualité de contribuable pour la 2ème année consécutive au rôle d'une des contributions directes communales). Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Tous les électeurs recevront, au mois de mars 2022, leur carte électorale.



Un réseau de solidarité : les voisins

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs, dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA et de la CARSAT.

C'est l'Instance de Coordination pour l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est :

- un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir,
- une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences.

Voisiner, c'est :

- rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du



même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur est porté par Familles Rurales ; Bavard'âge par la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 11 communes du territoire : Albussac, Argentat sur Dordogne, Forçès, Monceaux sur Dordogne, Neuville, Saint Martial Entraygues, Saint Bonnet Elvert, Saint Chamant, Saint Hilaire Taurieux, Saint Martin la Méanne, Saint Sylvain.

Actuellement, le réseau compte 5 bénévoles.

Pour tout renseignement, si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole, contacter :

- Service de Coordination pour l'Autonomie (SCA) du CIAS Xaintrie Val' Dordogne : 05.55.91.44.20
autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr
- Familles Rurales au : 05.55.26.86.49
contact@famillesrurales-correze.fr

Des personnes sont en attente de voisineurs.

La GEMAPI

La GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations

La GEMAPI c'est quoi ?

C'est une nouvelle compétence juridique exclusive et obligatoire confiée à partir du 1^{er} janvier 2018 aux communautés de communes.

Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et limiter l'impact des inondations et des sécheresses.

Les actions

- *Analyser le terrain* afin de cartographier les cours d'eau zone humide... pour repérer et évaluer les risques comme des faiblesses de digue, l'érosion de rive ou des entraves (ex : chute d'arbre) pouvant engendrer des dégâts sur les infrastructures ou des inondations en ralentissant les cours d'eau.

Cette phase a été réalisée, 8 points noirs ont été repérés et sont en cours d'étude pour trouver des solutions.

- *Informier et conseiller* les propriétaires sur l'importance de préserver et entretenir les zones humides (pacage), car celles-ci permettent de retenir de grosses quantités d'eau par temps de forte pluie et alimentent les cours d'eau par temps de sécheresse, ainsi que sur l'entretien des rives des ruisseaux et cours d'eau passant sur leurs terrains.

- *Soutenir* les propriétaires dans leurs actions, selon les cas de façon technique ou financière.

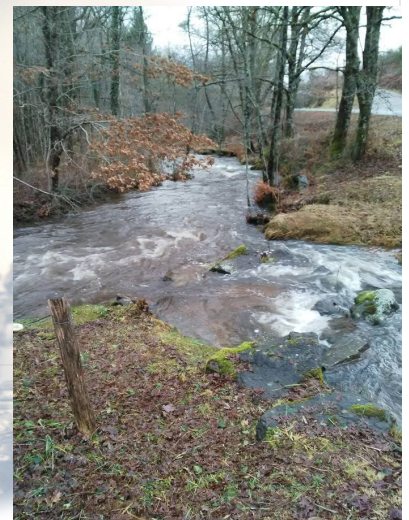
- *Préserver la biodiversité* en favorisant la reproduction et le déplacement de nos espèces indigènes dans nos cours d'eau et en luttant contre les espèces invasives.

Le financement

Cette compétence est financée par le budget de de la communauté de communes et/ou via la taxe GEMAPI mise en place.

Conclusion

L'eau coule de nos robinets, arrose nos cultures, nos jardins, contribue au bon fonctionnement des usines... Mais les réserves d'eau dans le monde sont limitées. Nous sommes tous concernés...



Travaux effectués et projets

Le montant des travaux de voirie de l'année 2021 s'est élevé à 143.930 €. Ils bénéficieront de 10.000 € de subvention départementale ainsi que de 45.000 € de subvention d'État (DETR). Lors de cette même année 2021 :

- le dossier de maîtrise d'œuvre du projet de renouvellement de réseau et interconnexion : 4.069 €.
- l'agrandissement du columbarium : 7.077 € (subvention d'Etat de 2.600 €)
- le remplacement de la chaudière d'un logement communal par une pompe à chaleur: 13.590 € (subventions du Département de 2.580 €, d'État - DSIL de 6.440 € et de CEE - Certificat Économie Énergie - de 2.500 €),
- l'audit énergétique des bâtiments communaux (garderie, cantine, école et mairie): 10.495 € (subvention du Département attendue à hauteur de 5.717 €),
- au niveau de l'assainissement collectif, l'extension du réseau au niveau du Bourg se solde par un montant de 4.634 euros (après participation des particuliers raccordés).

Concernant les programmes de travaux envisagés pour 2022, certains sont en cours de chiffrage : le prochain programme de voirie (subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental et de la

Préfecture) ; les travaux d'amélioration de performance énergétique du bâtiment mairie (subventionnables à hauteur de 80% par le Département).

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable est estimé à 42.700 € (avec une aide de 28.440 €) ; celui d'assainissement à 60.800 € (avec des subventions espérées de 5.060 € du Département et 25.300 € de l'Agence de l'Eau Adour Garonne). Ces 2 mêmes partenaires subventionneront à hauteur de 4.160 € et 76.860 € le programme de travaux d'interconnexion et de renouvellement du réseau d'eau potable estimé à 425.640 €.

Tous les montants indiqués sont TTC.



Frelons asiatiques

En raison des enjeux apicoles, environnementaux et de santé/sécurité publique, la municipalité et les habitants se doivent d'agir contre la prolifération de ce nuisible. La commune a démarché une entreprise spécialisée qui, en accord avec les propriétaires, interviendra. Le montant facturé aux particuliers sera de 40 € (le reste étant pris en charge par la commune).



En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- ne surtout pas intervenir soi-même
- contacter, au plus tôt, la mairie en indiquant ses coordonnées et la localisation du nid
- des référents de la commune viendront à votre rencontre pour prendre connaissance du lieu de l'intervention.

Tarifs 2022

Cantine scolaire

repas d'un élève 2,70 €

Garderie scolaire

journée (matin et soir) 1,85 €

½ journée (matin ou soir) 1,00 €

Photocopies (noir & blanc)

format A4 (21x29,7) 0,20 €

format A3 (29,7x42) 0,30 €

Salle polyvalente (tarifs pour les albussacois)

week-end 250,00 €

1 journée (ou soirée) en semaine 150,00 €

Eau (rôle 2022 - consommation 2021)

abonnement 112,00 €

prix du m3 de 0 à 500 1,50 €

prix de 501 à 1.000 m3 1,30 €

à partir de 1.001 m3 1,10 €

Assainissement collectif (rôle 2022 - consommation 2021)

abonnement 95,00 €

m3 eau usée 1,20 €

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée 198 € **

Contrôle des installations existantes 58 € **

**** Suite à la suppression des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à compter du 01/01/2019, le coût des contrôles est désormais totalement supporté par les propriétaires.**



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Téléthon 2021

Le samedi 10 décembre, une manifestation en faveur de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) était organisée à Albussac. Une vingtaine de personnes ont participé aux randonnées pédestres et VTT.

La randonnée pédestre proposait 2 circuits au choix : celui des Cascades de Murel ainsi qu'un nouveau sentier amenant à la découverte du point culminant de la commune, le site de Roche de Vic. Concernant le circuit VTT, qui était aussi une nouveauté, Damien Laurensou faisait découvrir notre belle campagne pittoresque et ses chemins de traverse.

Une ambiance bon-enfant malgré la fraîcheur du jour autour d'une boisson chaude et d'une brioche offertes par la mairie. Une faible affluence, certes, mais qui a vu la somme des dons s'élever à 311 euros reversée à l'AFM Téléthon.

Merci à Damien Laurensou (rando VTT) et Guillaume Trémouille (rando pédestre), tous deux à l'initiative de cette journée, ainsi qu'aux bénévoles venus aider mais surtout aux participants donateurs.



Civisme

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants. C'est pourquoi, la commune va procéder à l'installation d'un distributeur de sacs. Elle encourage vivement les propriétaires de chien à ramasser les excréments de leur animal.

Nous ne sommes pas non plus dupes des sorties nocturnes pratiquées à l'abri des regards.

Animaux en état de divagation

Les propriétaires sont tenus de ne pas laisser divaguer leur animal seul et sans surveillance : ils doivent veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage. Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.

Ordures ménagères, tri sélectif et encombrants

Un effort supplémentaire de tous est demandé pour avoir un meilleur résultat sur la bonne répartition entre les ordures ménagères, le tri sélectif et les encombrants.

En effet, nous trouvons toujours des déchets volumineux ou divers déchets (végétaux, cartons, bouteilles...) aussi bien aux abords des voies publiques que sur les lieux mêmes des points poubelles.

Ces décharges sauvages ou mal-attentionnées sont amendables.

Un nouveau système de collecte est actuellement à l'étude mais, dans l'attente de cette future mise en place, vous devez impérativement déposer vos encombrants à l'adresse suivante :

Déchetterie de Bondigoux - 19400 Monceaux sur Dordogne tél. 05.55.28.96.52

Du 1er octobre au 30 avril, du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er mai au 30 septembre, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30.



Assainissement collectif

Nous avons toujours ce problème récurrent de lingettes et protections hygiéniques retrouvées dans l'assainissement qui a créé dernièrement l'obturation de l'écoulement des eaux usées sur les sites des lagunes du bourg et des 4 Routes.

Il vous est rappelé qu'elles ne sont pas biodégradables et ne doivent, en aucun cas, être jetées dans les toilettes.



Les Dauphins de la Franche Valeine

Après une période de sommeil, l'association des Dauphins de la Franche-Valeine va reprendre son activité. La nouvelle orientation des anciens et futurs sociétaires des Dauphins donnera, on l'espère, un élan d'idées novatrices mais aussi un partage d'expériences.

En effet, notre organisation bénévole projette de se consacrer à la découverte des sentiers de randonnée sous ses différentes formes (pédestre, VTT,...) : à travers champs et forêts réhabiliter, innover, conserver et entretenir nos balades au sein de notre territoire mais aussi partir à la recherche d'autres lieux et cultures tout en gardant ce contact et ce lien entre les personnes par la convivialité et l'échange en s'adonnant simplement à ce loisir.

Une assemblée, dont la date reste à fixer, réunira toutes les personnes souhaitant rejoindre Les Dauphins afin de définir les tenants et aboutissants du chemin à suivre sur l'engagement de chacun à rendre cet objectif viable et pérenne au sein de la commune.

Pour les personnes qui seraient intéressées, nous vous tiendrons au courant par voie de presse ou par les réseaux sociaux quant à la tenue de cette réunion.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année 2022 de la part des Dauphins de la Franche-Valeine.



Guillaume Trémouille
membre des Dauphins de la
Franche-Valeine

Association des Parents d'Elèves

Ça bouge à l'école ! L'arrivée de nouveaux albussacois sur la commune (bienvenue à eux) contribue à maintenir les effectifs pour cette année. L'Association des Parents d'Elèves compte également de nouvelles recrues, ça fait PLAISIR !!

Évidemment, les différentes animations et les événements organisés habituellement sont en stand-by à cause de la crise sanitaire, mais l'APE reste active malgré tout et continue de se mobiliser pour soutenir l'école.

Une vente de Noël s'est tenue en décembre : des couronnes, des jacinthes, du jus de pommes... Des objets déco et autres gourmandises réalisés par les enfants ont été vendus. Pour rappel : l'argent récolté sert à financer du matériel, des sorties scolaires ou encore le goûter collectif tout au long de l'année (participation à hauteur de 50%).

Des projets sont à l'étude pour l'année prochaine : tombola, vente de chocolats et/ou randonnée/course nature. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Nous avons une pensée émue pour notre chère Bernadette qui va nous quitter pour profiter de sa retraite bien méritée ! Bernadette, nous te remercions du fond du cœur pour TOUT ce que tu as fait, depuis des années, pour notre école, pour nos enfants. Tu vas nous manquer. Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident, de près ou de loin, pour soutenir notre école.

L'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous très bientôt et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Bizeul Agnès, Présidente

C'est dans un contexte particulier que Noël s'est déroulé à l'école pour le dernier jour avant les vacances. Il semblerait que le Père Noël ne puisse pas embrasser tous les enfants (merci COVID), alors, il a préféré ne pas venir. Il a eu raison, c'est quand même plus sûr pour tout le monde. Mais ce n'est pas grave, les enfants ont été ravis de trouver leurs cadeaux au pied du sapin. Ils ont ainsi pu découvrir leurs livres et les jeux pour la cour (merci à la mairie) avant de déguster un bon goûter offert par l'APE (photos en dernière page). Ce fut un bel après-midi rempli de bonne humeur avant le départ en vacances.

La Directrice de l'École Primaire

U.F.S.V Albussac Neuville

Notre association sportive a pu reprendre dans un premier temps le chemin des festivités que les gens attendaient avec impatience. Nous avons participé au sein du collectif des associations albussacoises à la cuisse de bœuf - aligot et au repas entrecôte - frites qui ont connu un réel succès. Le club avait convié, le dimanche 22 août, ses anciens licenciés pour l'inauguration de la plaque du stade découverte par M. MEILHAC Sébastien maire d'Albussac en présence de Mr MOISSON Albert (maire de Neuville), M. BONNET Jean-François (Président du District du Football de la Corrèze), M. LAURENT Pierre (Ancien joueur professionnel et membre du district). C'était l'occasion également de fêter les 50 ans de la venue du FC Paris SG. Nous espérons la visite de M. Djorkaeff Jean mais ce dernier a décliné notre invitation en raison de son grand âge et des conditions encore fragiles. Des retrouvailles entre différentes générations de footballeurs de l'USFV qui avaient plaisir à se revoir autour de la buvette et d'assister à une belle rencontre de football en regardant les héritiers évoluer sur le terrain.

Du côté sportif et après deux saisons qui ne sont jamais arrivées à leur terme, les diverses sections du club ont repris les crampons. Les Petits Avalènes de l'Ecole de Foot sont repartis en 3 catégories : U13 - U9 et U5, cette dernière étant plutôt consacrée à la découverte du sport.

Nos U9 pratiquent le football sous forme de mini-tournoi appelé « plateau ». Nos U13, à l'effectif disparate en âge, évoluent en Départemental 3 et, malgré des débuts compliqués, une amélioration est visible en cette fin de première partie de compétition. Cette section connaît une forte augmentation de jeunes filles qui viennent pratiquer le football.

Nos seniors, eux aussi, ont refoulé la pelouse albussacoise avec grand plaisir sous l'égide du contrôle du pass sanitaire avant chaque rencontre. Nos féminines, surnommées « Les Roses de Vic », ont fini la première phase dite de brassage et terminent en seconde partie de classement. Elles disputeront le championnat de Départemental 2 et viseront le titre avec peut-être le bonus d'une coupe.

Nos garçons visent pour leur part l'accession en Départemental 3 et nos « Buchardiens », à l'heure où je vous écris, tiennent leur objectif en se classant à la première place de la poule sans oublier d'aller le plus loin possible dans une des coupes où ils sont engagés. Un groupe jeune et du cru soutenu par quelques anciens qui canalisent leur fougue sportive mais qui a fait preuve d'un engagement bénévole lors des festivités et dont les



membres de l'association sont très reconnaissants de leur investissement fourni cet été et en ce début de saison. Un grand merci.

Le bénévolat est la sève essentielle à la vie de toutes les associations. Nous ne remercions jamais assez toutes ces personnes, membres ou pas, qui prennent de leur temps pour les autres. L'USFV Albussac Neuville leur adresse ses sincères remerciements pour leur dévouement au club.

L'USFV va aussi relancer la troupe joyeuse des vétérans (35 ans et + ou novices) surnommés « Les Vieux Blaireaux de l'Avalène » et projette l'ouverture d'une section de football de table plus connu sous le nom de « Baby-foot ». Nous sommes aussi toujours à la recherche de nouveaux licenciés dans les diverses catégories joueurs et de dirigeants ou d'encadrants pour les jeunes et seniors. Alors, si la vie associative vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Le club est reconnaissant de l'appui sans faille de tous, malgré le contexte toujours sous contrainte. Votre soutien envers notre association est important pour notre continuité.

Nous remercions M. MEILHAC Sébastien, maire d'Albussac et M. MOISSON Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseillers municipaux respectifs pour leur subvention et leur collaboration sans faille.

Longue vie à notre association USFV Albussac Neuville, un club de football amateur fier de ses valeurs rurales.

L'USFV Albussac Neuville vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Guillaume Trémouille
Président

Les Amis de la Franche Valeine

Le club a tenu son assemblée générale le 27 novembre, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance au bureau en place. Nous avons pu présenter à tous les nouveaux adhérents 2021 et 2022. Nous déplorons quelques départs souvent liés malheureusement à des problèmes de santé, quelques personnes qui, ayant fait le choix de ne pas se faire vacciner, ne peuvent partager nos activités, des retours aux pays pour nos amis anglais, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres pour maintenir le dynamisme de notre club et sa pérennité. Ils ont déjà pu se faire une idée de la convivialité, de la bonne humeur, de la simplicité toujours présentes dans nos rencontres.

Après ces longs mois d'inactivité nous avons pu, enfin, effectuer notre séjour dans le Morbihan du 13 au 17 septembre 2021, voyage très réussi de part le programme des visites proposées, l'hébergement, la restauration, les guides, le chauffeur et l'ambiance très chaleureuse au sein du groupe.

Le samedi 25 septembre, nous avons offert un repas de retrouvailles autour d'une paëlla et le dimanche 20 octobre nous avons organisé le loto que nous n'avions pu proposer en janvier. Nous avons connu une forte affluence de joueurs, d'une part attirés par cette animation après de longs mois de privation et, d'autre part, fidélisés par la qualité des lots mis en jeu, par l'accueil qui leur est réservé à Albussac.

2022 débutera par la traditionnelle galette le samedi 08 janvier à 15 h. avec une animation surprise qui devrait plaire à l'unanimité à tous nos adhérents.

Dimanche 20 mars à 14 h aura lieu notre traditionnel loto, l'ouverture des portes se fera à 13h30. Comme d'habitude, nos adhérents offrent un lot au club, les commerçants nous en proposent, le club achète les lots de la dernière partie à carton plein et complète les autres parties. Cette année, nous innovons pour la dernière quine, pas de télé, pas de petits meubles, pas de robots ménagers... mais à manger : « des lots de cochonnailles ».



Vous trouverez des cartons en pré-vente soit auprès de nos adhérents, soit auprès de commerçants du bourg pour la somme de 4€. Notre repas de Printemps aura lieu le 09 avril, veille du 1^{er} tour des présidentielles.

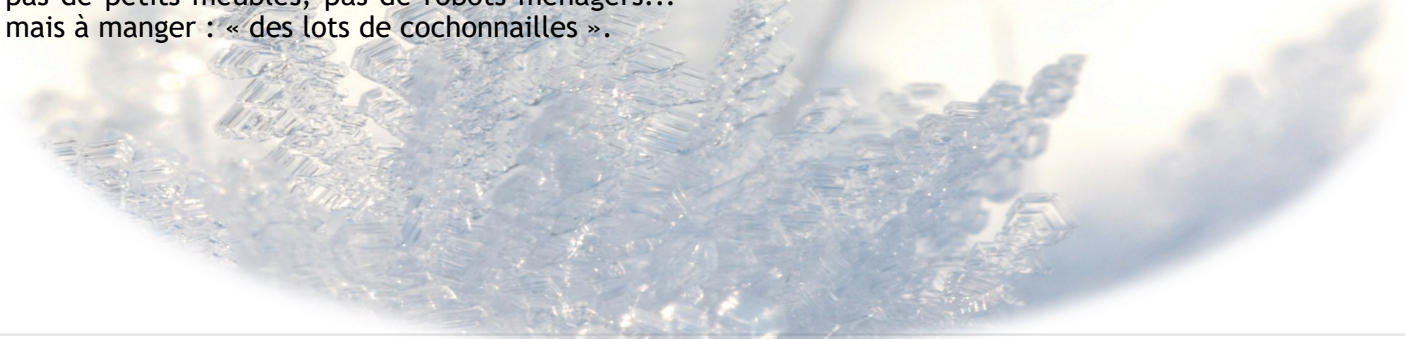
En mai-juin, nous prévoyons une sortie d'une journée vers Albi (Albi le matin et Cordes sur Ciel l'après midi).

Début septembre, nous préparons un voyage de 6 jours en Alsace : Strasbourg, Colmar « la Venise verte », les villages typiques Riquewihr, Ribeauvillé... les anciennes mines d'argent à Ste Marie aux Mines, le château du Haut Koenigsbourg, la dégustation de spécialités régionales : flammekueche, choucroute, bretzels... sans oublier les bons vins d'Alsace et sur le trajet aller ou retour les Hospices de Beaune... toutes ces idées sont à l'étude. Ce séjour sera ouvert à tous et fera l'objet d'une publication sur le site de la commune en début d'année.

Une section jeux de société, orientée sur le scrabble dans un 1^{er} temps, se met en place selon un rythme et un planning à définir avec les participants. Ces après-midis récréatives auront lieu à la mairie d'Albussac (salle au 1^{er} étage). Pour tous renseignements, inscriptions, n'hésitez pas à contacter Guy QUEUIL au 05.55.91.80.89 ou 06.71.18.64.71.

Prenez soin de vous, bonne année 2022 à tous.

Renée Trémouille,
Présidente



Corrèze DANSE

La danse classique - une nouvelle activité

Depuis la rentrée en septembre 2021, l'association albussacoise, **Corrèze Danse** propose avec **Cécile Däniker** des cours de danse classique à Beynat et à Albussac qui s'adressent aussi aux communes environnantes.

Fondée par Cécile Däniker, chorégraphe et professeur de danse classique, en 1993 à Poissy, Yvelines, l'association Danse en Ile de France en quittant la région parisienne pour s'installer à Albussac devient Corrèze Danse (C.D.).

Depuis maintenant plus de 25 ans, la chorégraphe, Cécile Däniker, ancienne patineuse artistique détenant 5 médailles d'or et soliste de compagnies de danse internationales, a formé enfants, adolescents et adultes à la danse classique avec une rigueur et un sens de l'excellence qui brillaient sur la scène du Théâtre de Poissy lors du traditionnel spectacle de fin d'année.

Comme à Poissy, cet enseignement se basera sur La Méthode de la Danse Classique établie par la pédagogie d'Agrippina Vaganova (St Pétersbourg - Russie).

Cette méthode d'enseignement de la danse classique repose sur une synthèse des écoles françaises et italiennes qui existaient en Russie au début du 20ème siècle. Elle fut conçue et codifiée par la grande pédagogue russe, Agrippina Vaganova (1879-1951). C'est une méthode très complète qui incorpore dès le début une base technique scientifiquement étudiée associant mouvements du corps et apprentissage artistique de la présentation et de la musicalité.

Tout en gardant la même rigueur et la même approche, Cécile Däniker a su adapter cet enseignement aux élèves amateurs qui ne pratiquent la danse que 2 à 3 jours par semaine au lieu de 6.

La danse classique est un art qui permet aux enfants et jeunes (filles et garçons) de s'exprimer et de bouger à travers la musique, le beau, les costumes et le spectacle vivant. Il est possible de venir à tout moment de l'année pour faire un cours d'essai. Nous espérons que l'attrait pour cette discipline qui se clôturera en fin d'année scolaire par un spectacle donné à Beynat et à Albussac, permettra aux élèves de faire partager leur amour pour la danse et leur enthousiasme pour cet art.

Nous proposons des cours à partir de 4 ans (éveil à la danse).

Toute l'année vous pouvez venir et faire un cours d'essai et vous inscrire si cette activité vous plaît. Les élèves sont les bienvenus même sans expérience.

Renseignements : Les cours actuels sont donnés au foyer Pierre Demarty à Beynat

Eveil : 4-6 ans mercredi 10h00-10h45

Initiation : 6-8 ans lundi 17h00-18h15 et mercredi 11h00-12h15

Moyen : 11-15 ans mercredi 15h30-17h00

NB : Il est prévu, sous réserve de nouvelles inscriptions, de donner des cours à la salle polyvalente Raymond Raoul d'Albussac.

Depuis 20 ans, nous proposons un STAGE de DANSE CLASSIQUE chaque été à La Grange aux Fées à Aubiat, Albussac, entre le mi-juillet et le début d'août. Les dates pour cet été seront précisées au prochain bulletin municipal. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter.

Contact : 06 71 18 64 71

Courriel : cecile.daniker@wanadoo.fr



Société de chasse d'Albussac

Pour cette mi-saison, je tiens à remercier tous les bénévoles ayant participé aux festivités (qui ont bien fonctionné) ainsi qu'à la fermeture des maïs (ce qui nous permet de limiter les dégâts). A noter que chez certaines de ces espèces qui occasionnent ces dommages, le prélèvement est enfin en baisse, ce qui est de bonne augure.



Dernièrement, nous avons été informés de la présence du loup en Corrèze : sans surprise étant donné la présence d'une meute à Murat dans la Cantal. En effet, leur territoire peut s'étendre sur un rayon de 150 km. Ceci n'est pas une très bonne nouvelle pour l'avenir. A l'heure actuelle, aucune directive particulière concernant la gestion de ces animaux.

La société de chasse et moi-même vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année : Bonne Année 2022 et surtout Bonne Santé.

Raymond Magné,
Président

Familles Rurales d'Albussac

A l'instant où sont rédigées ces quelques lignes, 1 seule activité au sein de Familles Rurales Albussac au cours du 2ème semestre : en cause, la situation sanitaire. Au cours des vacances de Toussaint, les enfants se sont retrouvés pour une sortie cinéma à Tulle.

En espérant que l'année 2022 permette le retour de nos différentes rencontres (ateliers jeux, carnaval, halloween...) !

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignements auprès de Chrystelle (06 11 39 44 53) ou d'Isabelle (06 71 51 99 86). Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : **20 € par an et par famille.**

Notre implication au sein du Collectif des Associations Albussacoises est toujours d'actualité : cette participation donne un coup de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

Pour conclure, merci à tous nos partenaires (Conseil Départemental de la Corrèze, UDAF, CAF, mairie d'Albussac) et à tous nos bénévoles.

Bonne Année 2022 à toutes et à tous .

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Mairie d'Albussac

1 rue du Stade Le Bourg
19380 ALBUSSAC



Téléphone : 05.55.28.16.94
Télécopie : 05.55.28.30.55
Messagerie :
mairie.albussac@wanadoo.fr
mairie.albussac@orange.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.

www.albussac.correze.net

Agence Postale Communale & Bibliothèque

15 Place de l'Église St Martin
19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05.55.28.16.94

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.



AGENDA 2022

8 janvier : galette du club
des Amis de la Franche Va-
leine

20 mars : loto du club des
Amis de la Franche Valeine

9 avril : repas du club des
Amis de la Franche Valeine

10 et 24 avril : élection
présidentielle

10 juin : fête de l'école
primaire

12 et 19 juin : élections
législatives

Dates connues à ce jour



- Titre : Bulletin municipal
- Editeur : Mairie d'Albussac
- Directeur de publication : Guillaume Trémouille
- Dépôt légal : janvier 2022